

**Zeitschrift:** Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

**Band:** 46 (1938)

**Heft:** 5

**Artikel:** Histoires de nourrissons

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-973491>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

überließ ihm, wie sie das Mark einer uralten, wetterharten Fichte von ihrer unterirdischen Wurzel bis in den höchsten Wipfel durchzucken mag, wenn an ihrem Fuss der erste Zug der Säge durch ihre Rinde zischt. Er vermochte nicht weiterzuessen und ging nach Hause. Wie eine fremde Last trug er seinen Körper durch die nächtlichen Strassen. In seinem Schlafzimmer stellte er die Kerze auf das Nachtkästchen, nahm den Zahn aus der Westentasche und versank, ihn unverwandt betrachtend, in ein unruhiges Brüten. Es kam ihm vor, als sei ihm etwas ganz Unglaubliches, ja völlig Undenkbares zugestossen.

Dieser längliche, gelbliche, gegen das Licht gehalten ein wenig transparente kleine Knochen war noch vor einer Stunde ein Bestandteil seiner Persönlichkeit gewesen, ein Stück seiner selbst, etwas von dem, was man ist, nicht was man hat, er hatte sich seiner beim Essen und beim Sprechen bedient, und jetzt hielt er ihn wie einen winzigen Leichnam zwischen den Fingern und besah ihn wie jedes beliebige, nicht zu ihm gehörige Ding. War so etwas im Ernst

möglich? Zwar hatte er seinen Vater altern sehen, haarlos, zahnlos und schliesslich kindisch werden, das hatte ihn als etwas Klägliches angewidert, aber in seinem Egoismus gedankendicht eingeschlossen, war es ihm niemals eingefallen, Erfahrungen an anderen auf sich selbst anzuwenden oder sich gar mittels seiner Einbildungskraft selbst in das Innere fremder Zustände und Veränderungen hineinzusetzen. Dass der Tod ihn einmal gänzlich vernichten werde, das hatte er immer gewusst, aber nie hatte er an die Möglichkeit eines teilweisen Absterbens gedacht. Was gehörte ihm denn noch als sicheres, unverlierbares Eigentum, wenn ihm anscheinend gesunde Zähne aus dem Munde fielen? Konnte nicht alles übrige eines Tages ebenso von ihm gehen, Gesicht, Gehör, Gedächtnis, Sprache, Scharfsinn und Vernunft, kurz alles, worauf er stolz war, alle Talente und Kräfte, durch die er die Menschen überwunden und gerichtet hatte? Wie ein Granitwürfel war ihm sein Selbst bisher erschienen, und nun war's ein bröcklicher Lehmklumpen . . .

---

## Histoires de nourrissons.

---

Les petits bébés qui, à notre époque agitée, réussissent encore à naître sont en but à toutes sortes de risques, fonctions de notre civilisation avancée.

Je ne parle pas des assurances contre les maladies que prennent ses parents en soumettant son frêle organisme à des variations variées, sur le résultat desquelles le médecin de famille n'a pas encore pu se faire une opinion, mais dont il a parfois constaté les inconvénients. Ceci serait une trop longue histoire. Par-

lons plutôt des conséquences qu'entraîne pour lui la privation du lait maternel.

Il résulte d'une enquête du professeur Bunge, de Bâle, en 1909, que le quart seulement des femmes hospitalisées à la Maternité avaient du lait en suffisance pour assurer l'augmentation de poids des nourrissons, et cela pendant les dix jours de leur traitement à la Maternité. Or, chacun sait que bien souvent la sécrétion lactée tarit quand la mère se trouve aux prises avec les fatigues et les difficultés

de son ménage, accrues encore par la présence de son nouveau-né. Aussi est-on autorisé à dire que les bébés bénéficiant de l'allaitement maternel sont l'exception. Nous n'allons pas rechercher les causes de cette dégénérescence des glandes mammaires dans notre race; qu'on incrimine les habitudes d'alcool, l'usage du tabac, le surmenage scolaire à l'époque de la puberté, les excès sportifs, l'exercice de professions masculines, peu importe; le fait est là et les médecins s'efforcent de trouver des succédanés du lait maternel qui assureront au nouveau-né un développement normal. Ils sont en grand nombre ces succédanés et c'est dans leur diversité même que se trouve le danger, dans le choix que la jeune mère pourra faire entre toute une série d'aliments pour peu qu'elle ait l'esprit versatile.

La jeune femme est en général instruite, très instruite dans les soins à donner aux bébés, elle a des traités de puériculture, elle lit la rubrique médicale des journaux sérieux, elle suit des conférences.

Mais l'instinct maternel, ce sens de la psychologie du petit enfant, cette compréhension du petit être dont l'existence dépend de sa clairvoyance, comment peut-elle l'acquérir mieux que pendant les heures de patient tête-à-tête que comporte l'allaitement? Chez les animaux, l'instinct maternel ne dure que le temps de l'allaitement. La femme qui n'a pas nourri est-elle moins bonne mère? Loin de moi cette pensée; toute mère porte à son enfant un sentiment, un amour maternel profond; je veux simplement dire qu'étant en communion moins intime avec son nourrisson, son apprentissage de mère sera plus long.

Le bébé n'est pas, comme on l'a dit à tort, un système digestif; c'est l'être

sensitif par excellence, véritable baromètre de l'humeur maternelle et de l'atmosphère du foyer. Voici deux histoires qui illustrent le danger d'une alimentation artificielle mal comprise et l'influence de l'ambiance sur des nourrissons normaux.

Dans la première, il s'agit d'un enfant de sept mois, dont les parents habitent une ferme à la montagne. Sa mère, une paysanne intelligente, raconte qu'il pesait 4 kg 500 à sa naissance. Elle l'a nourri jusqu'à trois mois. C'est alors un plantureux bébé de 6 kg. Les soucis d'un gros train de campagne et sa fatigue la décident à le sevrer brusquement; mais, comme on est en mai et que les vaches sont à l'herbe, elle lui donne de la crème d'avoine sans lait. Au bout d'un mois de ce régime, le bébé perdant son entrain et ses belles couleurs, la mère fait un essai de lait de vache qu'elle coupe de moitié d'eau sucrée. Elle donne 150 gr de ce coupage cinq fois par jour, ce qui représente pour ce bébé de quatre mois 375 gr de lait. L'enfant devient agité, vomit cette nourriture trop acqueuse, et la mère, persuadée qu'il ne supporte pas le lait de vache, le supprime, et c'est alors la succession de toutes les préparations que l'industrie lui offre ou dont elle entend parler: farines spéciales, laits spéciaux, soupes de légumes, décoctions de riz, d'orge, toutes choses excellentes, mais qu'elle donne à doses toujours insuffisantes. L'enfant continue à dépérir; aux vomissements s'ajoute une constipation opiniâtre et ce que la mère appelle des crises douloureuses après les repas, que du reste il prend sans appétit. Il crie continuellement; pendant deux mois, il n'a pas une bonne nuit. A sept mois, il pèse 5 kg 500. Il a l'aspect d'une petite momie, seuls ses yeux inquiets donnent un peu de vie à sa physionomie. Les cris qu'il

pousse par moments disent son indignation, mais aussi sa volonté de vivre. Sur le conseil du médecin, la mère, à son corps défendant, lui donne un biberon de lait pur sucré, et, à son étonnement, le bébé s'endort paisiblement jusqu'à l'heure du prochain biberon composé de la même matière. Au bout de quelques jours, il est mis au régime de son âge et reprend rapidement du poids. A un an, il a repris l'aspect d'un enfant en bonne santé.

Notre deuxième histoire concerne un bébé de trois mois, nourri artificiellement. Bien que sa ration alimentaire soit bien réglée par une mère expérimentée, l'enfant vomit et n'augmente pas. Plusieurs essais de régime n'amènent aucune amélioration. Le médecin est convaincu que l'enfant a un système digestif normal et cherche ailleurs la cause de ces vomissements. La mère avoue que son mari a de gros soucis matériels et qu'elle ne peut pas sur-

monter sa nervosité. Malgré l'opinion du père qu'une mère seule est capable de bien soigner son enfant, le médecin obtient qu'il soit confié à une tante, personne paisible et expérimentée. Immédiatement les vomissements cessent et la courbe du poids s'élève. Malheureusement, la tante devant s'absenter quelques jours, l'enfant est ramené chez sa mère; reprise des vomissements qui disparaissent quand il est rendu à sa tante. Cette expérience convainc le père; et la mère, ayant accepté de faire une cure de repos, peut ensuite reprendre son enfant qui dès lors prospère normalement.

*Morale.* Le régime d'un bébé n'a pas besoin d'être compliqué; la condition essentielle pour assurer son succès c'est qu'il soit adapté en quantité et qualité à son âge et à son poids et qu'il lui soit donné dans une atmosphère paisible par une mère équilibrée.

*Le médecin de famille.*

## Faut-il donner de l'alcool aux malades ?

D'après les renseignements fournis par la clinique universitaire de Zurich, presque un tiers des hommes entrant à la section médicale de l'Hôpital cantonal souffrent de lésions organiques d'origine alcoolique. Or, on ne pourrait trouver de moment plus favorable pour entreprendre la lutte contre l'alcoolisme chronique chez un malade que celui de son séjour forcé à l'hôpital; de plus, on sait par expérience que les régimes alimentaires de l'hôpital exercent habituellement une influence durable sur les opinions et sur la vie des malades après leur sortie. Pour ces raisons, la clinique médicale de l'Hôpital cantonal de Zurich a exclu de ses régimes toutes les bois-

sons alcooliques. Le directeur de l'établissement, le professeur Naegeli, a fait à ce sujet la déclaration suivante:

«L'interdiction de l'alcool est pratiquée depuis de nombreuses années à la clinique médicale de l'Hôpital cantonal de Zurich. La clinique se place nettement à ce point de vue: qu'aucune boisson alcoolique ne doit être donnée aux malades à titre d'aliment ou de désaltérant. La prescription de l'alcool, comme médicament, doit être réservée à des cas tout à fait spéciaux.»

Nombreuses sont aujourd'hui les boissons propres à être avantageusement substituées aux boissons alcooliques. Le